

Assemblée Générale des Actionnaires

14 décembre 2021



Sophie Bellon

Présidente du Conseil d'Administration

Directrice Générale par intérim



Constitution du Bureau

Sophie BELLON

Présidente du Conseil d'Administration
Présidente de séance

François-Xavier BELLON

représentant la société Bellon SA
Scrutateur

Arnaud BASTIEN

représentant le FCPE Groupe Sodexo Peps
des salariés de Sodexo
Scrutateur

Cindy CARIO

Secrétaire du Conseil d'Administration
Secrétaire de séance

Sur scène

Marc ROLLAND

Directeur Financier Groupe

Commissaires aux comptes

Caroline BRUNO-DIAZ

KPMG

Stéphane BASSET

PwC

Cindy Cario

Secrétaire du Conseil d'Administration



Ordre du jour

Présentation des résultats
2020-2021

Message de la Présidente –
Directrice Générale par intérim

Gouvernement d'entreprise

Présentation d'un
nouvel administrateur

Travaux du Comité
des Rémunérations

Rapport des Commissaires
aux Comptes

Questions / Réponses

Votes des résolutions

Marc Rolland

Directeur Financier Groupe

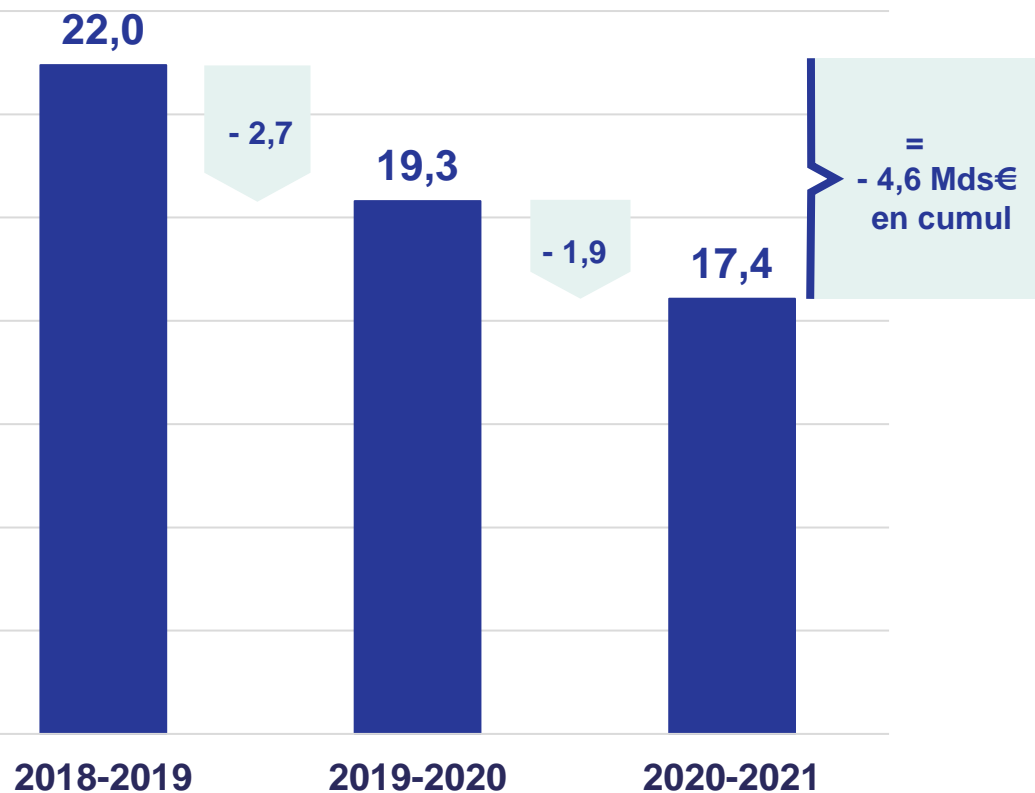
Présentation des résultats 2020-2021



Sur 2 ans, 4,6 Mds€ de chiffre d'affaires effacé par le Covid-19

Performance financière de l'exercice 2020-2021

En Mds €



Croissance interne	2019-2020	2020-2021
Groupe	- 12,0 %	- 5,6 %
Services sur Site	- 12,1 %	- 6,0 %
Services Avantages & Récompenses	- 7,8 %	+ 3,9 %

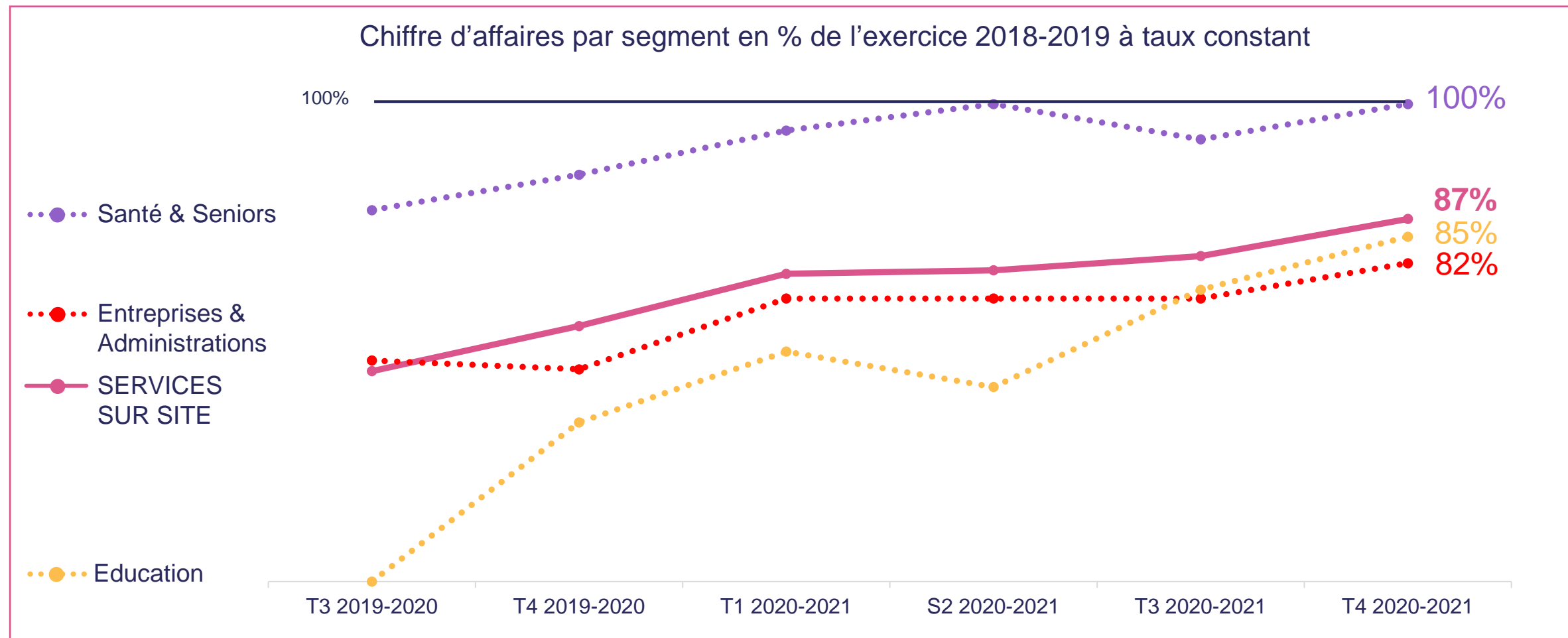
Néanmoins, retour de la croissance interne au 2^e semestre

Performance financière de l'exercice 2020-2021

	S1	S2
Groupe	- 21,7 %	+ 18,1 %
Services sur Site	- 22,2 %	+ 18,0 %
Services Avantages & Récompenses	- 8,1 %	+ 18,2 %

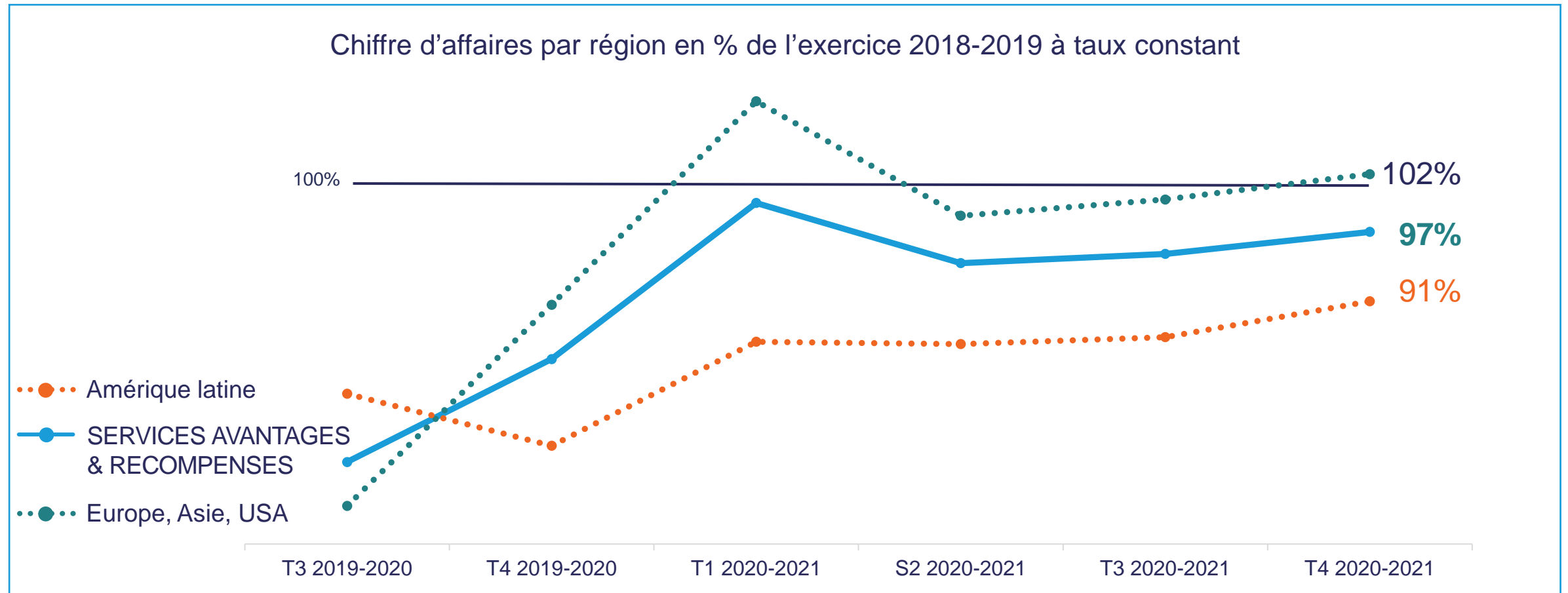
Reprise progressive des Services sur Site depuis T4 de l'exercice 2019-2020

Performance financière de l'exercice 2020-2021



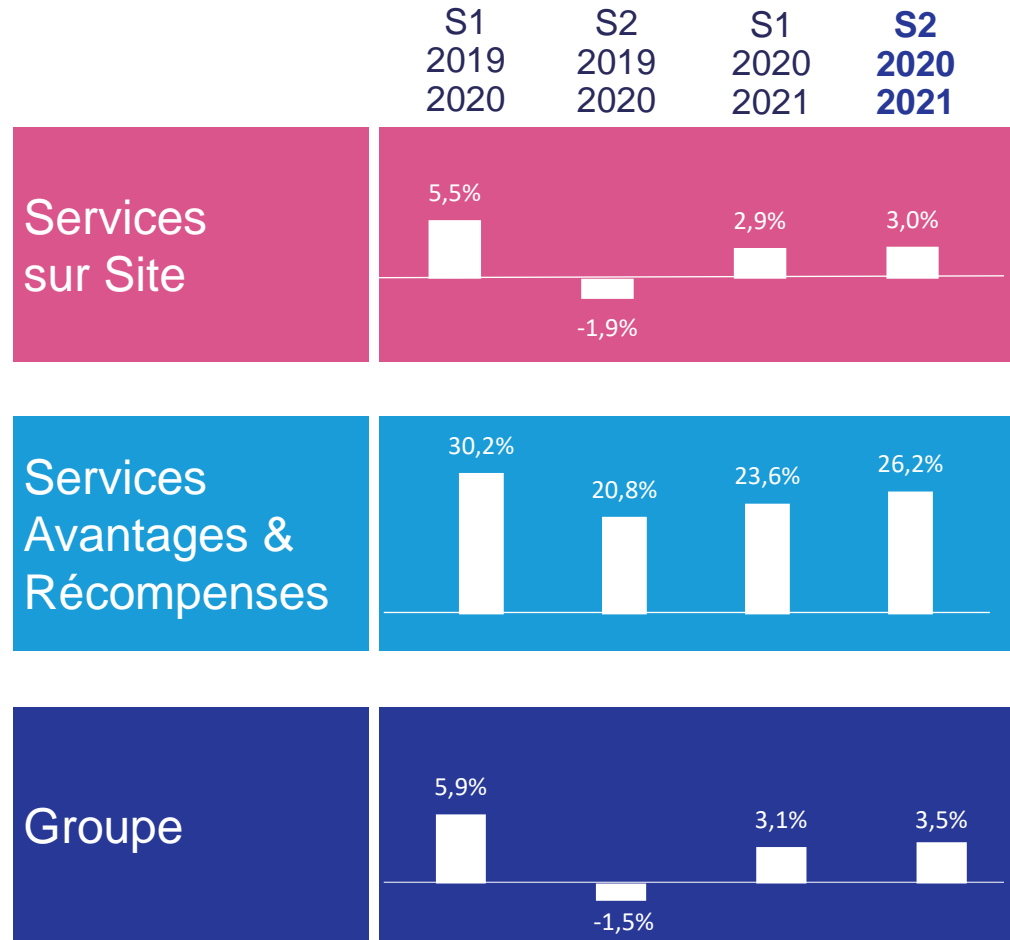
Reprise des Services Avantages & Récompenses, reflet de la réouverture des restaurants

Performance financière de l'exercice 2020-2021



Amélioration progressive de la marge d'exploitation

Performance financière de l'exercice 2020-2021



- Contrôle strict des coûts
- Gestion active du portefeuille
- Impact positif du programme d'efficacité
- Renégociations de très nombreux contrats
- Absorption de l'effet saisonnier sur la profitabilité de ~100 pbs entre S1 et S2

Le programme GET génère des économies supérieures aux attentes

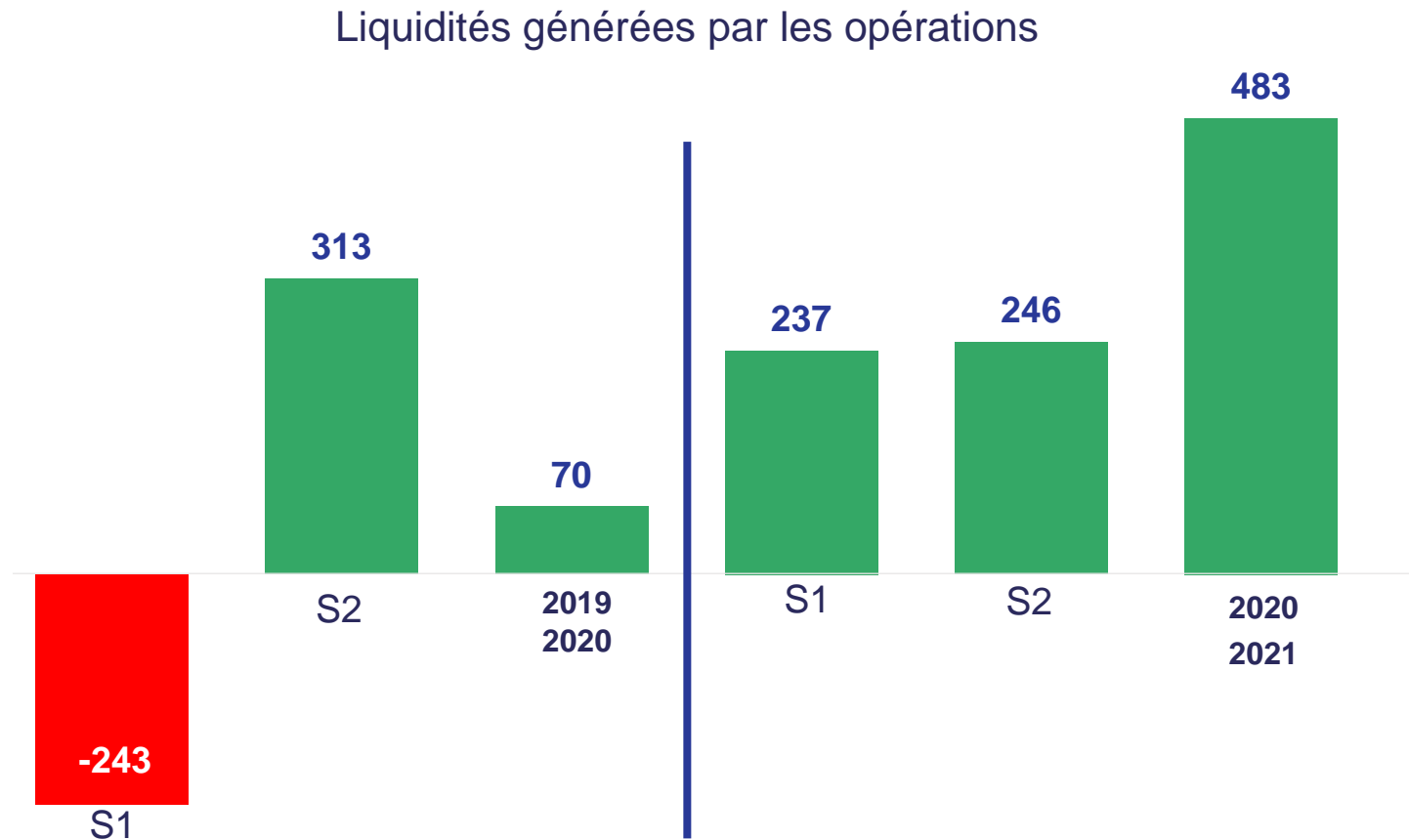
Performance financière de l'exercice 2020-2021

En millions d'€	Objectif initial	2019-2020	2020-2021	2021-2022 <i>estimé</i>
		Cumulé		
Coûts exceptionnels	350 m€	158	312	330
Effet cash	90 %	- 75	- 217	- 310
Économies SG&A	175 m€	-	91	166
Économies sur site	175 m€	-	127	228
Économies totales	350 m€		218	394

Un modèle économique résilient et générateur de trésorerie malgré la crise

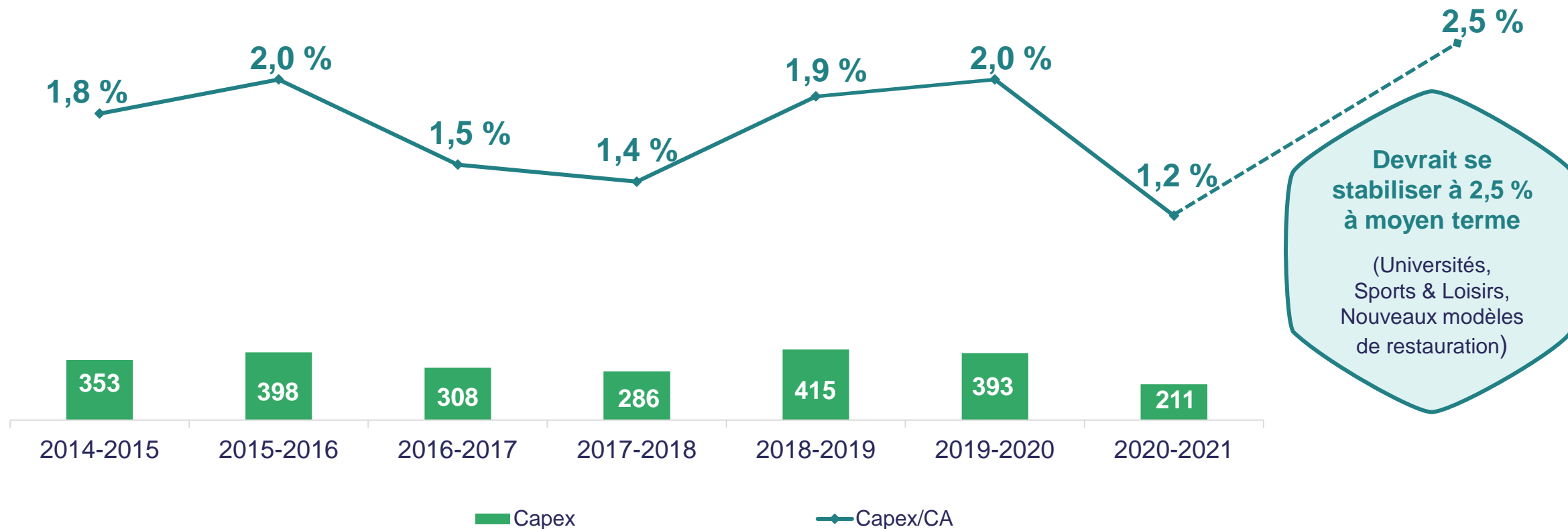
Performance financière de l'exercice 2020-2021

En millions d'€



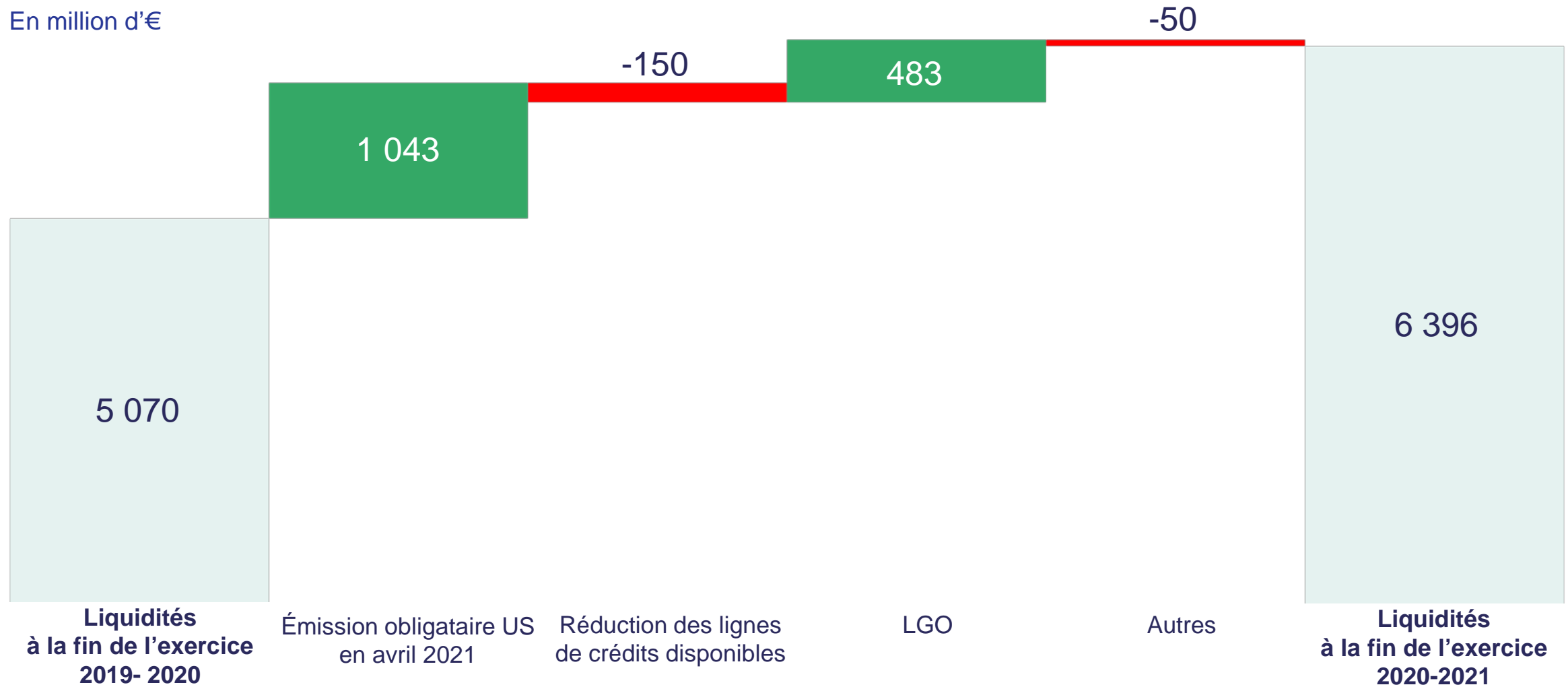
Un niveau de CAPEX exceptionnellement bas

Performance financière de l'exercice 2020-2021



Des liquidités au plus haut en fin d'exercice 2020-2021

En million d'€

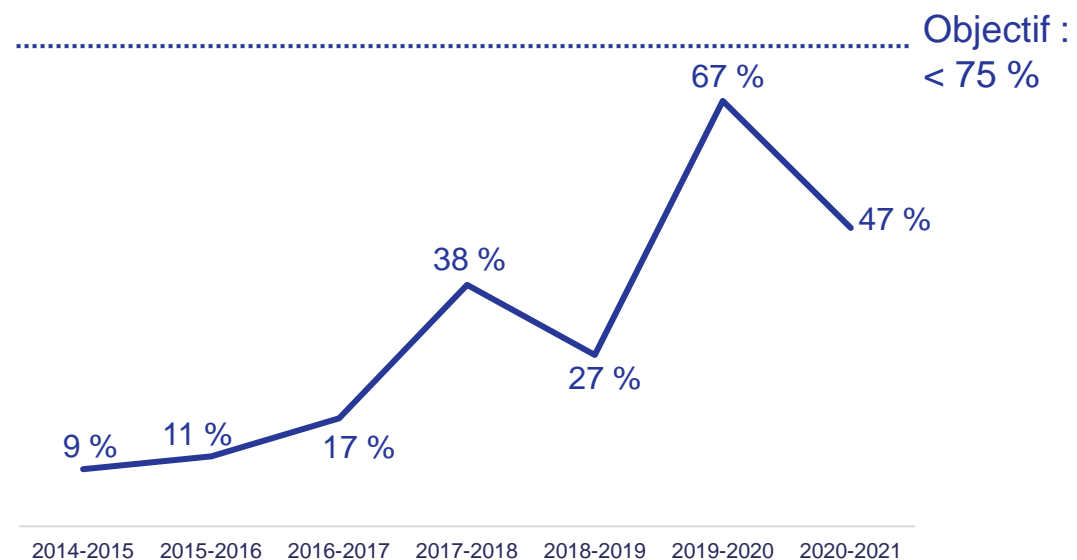


Retour de nos ratios d'endettement dans les objectifs

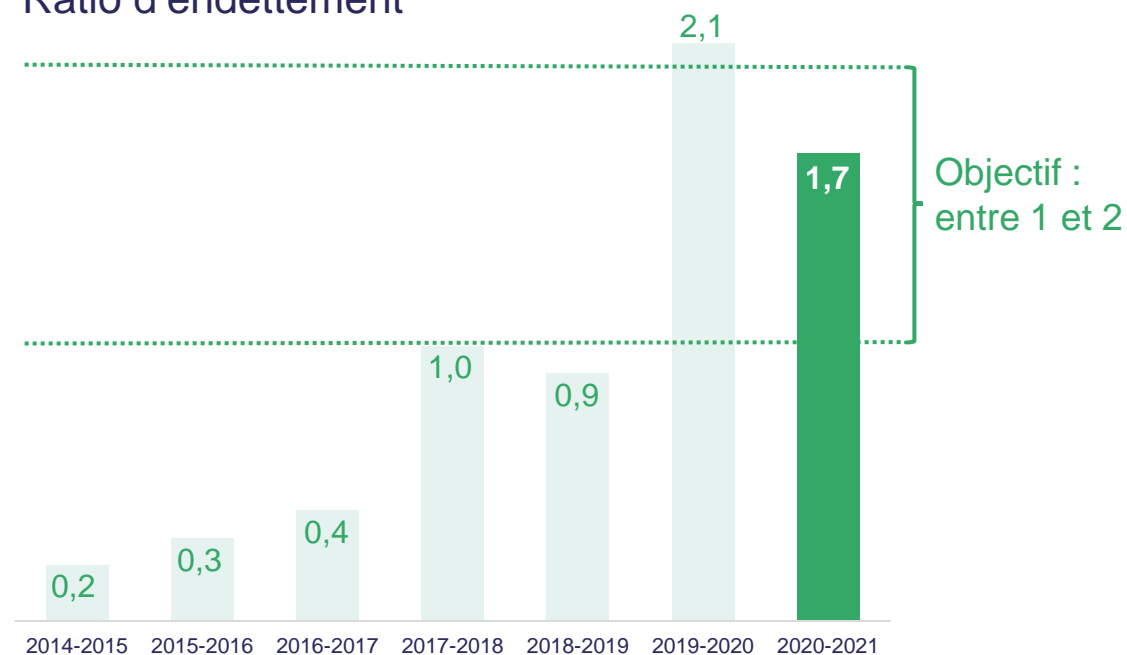
Performance financière de l'exercice 2020-2021

Notation financière
S&P BBB+/A-2/Moody's Baa1

Gearing*



Ratio d'endettement**



* Ou taux d'endettement: (Dettes financières – trésorerie opérationnelle) / Capitaux propres et intérêts minoritaires

** (Dettes financières – trésorerie opérationnelle) / EBITDA ajusté

Performance boursière qui reflète l'impact du Covid

Sodexo / CAC 40 depuis le 21 février 2020



Même si la performance boursière de l'action sur le long-terme reste forte

Actionnaires et Performance Boursière

Au 31 août 2021

Depuis sa cotation en 1983

COURS DE L'ACTION x 45,2*

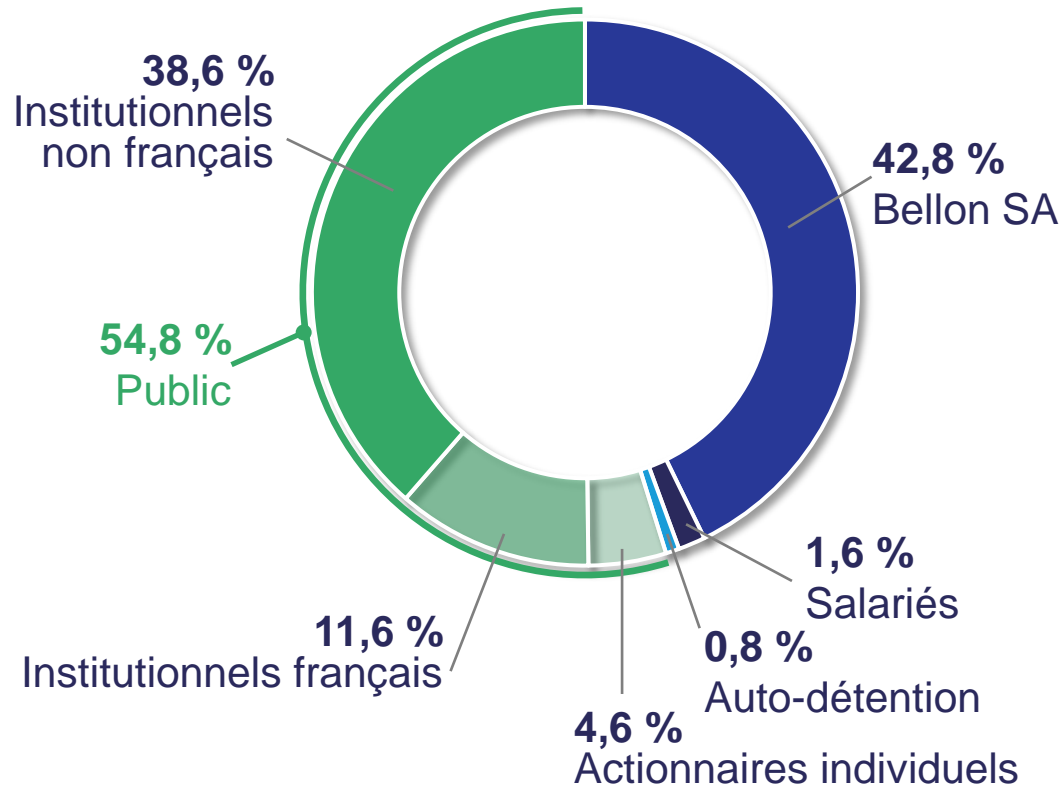
**Progression 2,5 fois supérieure
à celle du CAC 40**

*Indicateurs alternatifs de performance

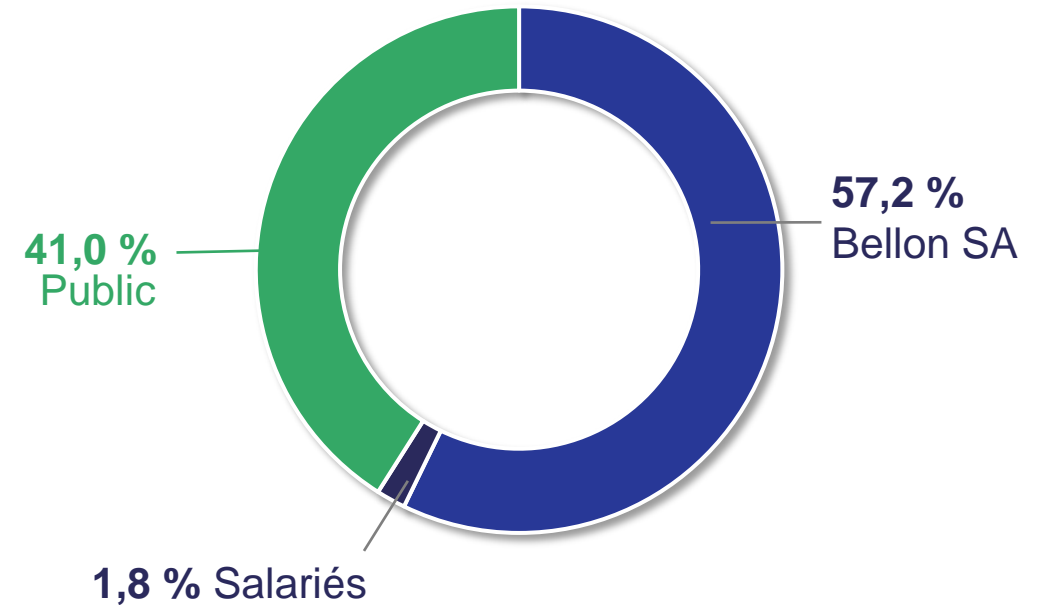
Répartition du capital et droits de vote

Actionnaires et Performance Boursière

Actionnariat au 31/08/2021



Répartition des droits de vote exerçables au 31/08/2021



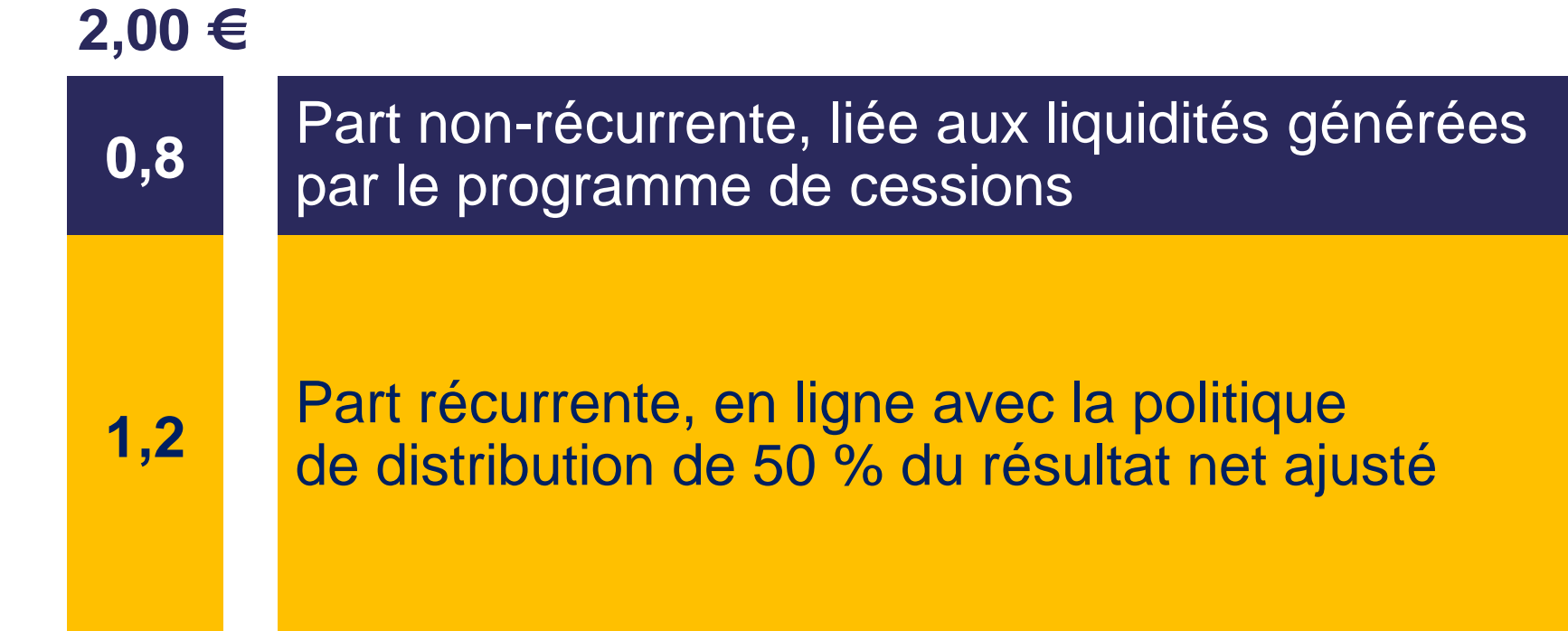
Sophie Bellon

Présidente du Conseil d'Administration

Directrice Générale par intérim

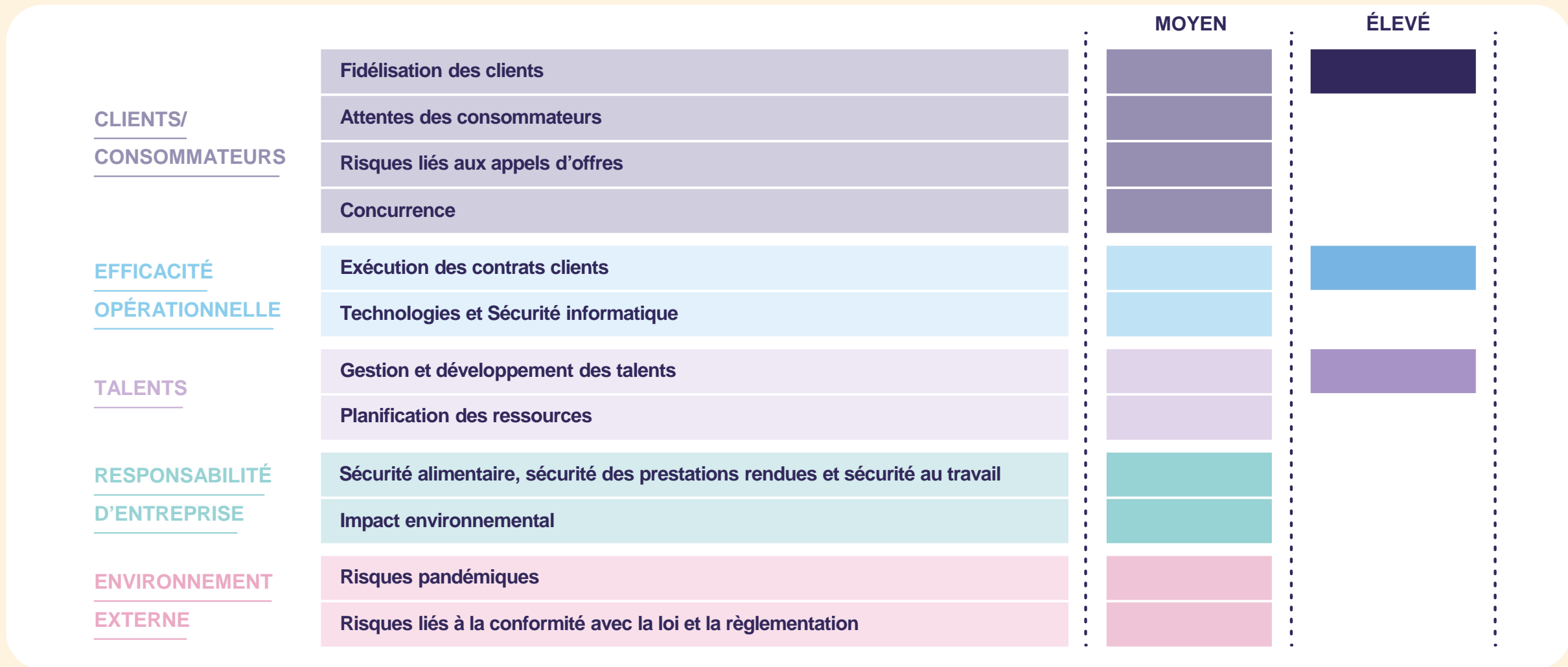


Reprise de la politique de dividende





Risques principaux





Une nouvelle étape du développement de Sodexo

Accélérer notre transformation

Renforcer notre compétitivité

Accélérer la transformation de nos modèles de restauration





Dynamiser notre croissance aux États-Unis



Gérer plus activement notre portefeuille

Améliorer l'efficacité de notre organisation





Better Tomorrow 2025

Nos objectifs pour 2025



NOS RÔLES EN TANT QU'EMPLOYEUR


NOS IMPACTS
SUR LES INDIVIDUS

80 % de nos collaborateurs
engagés


NOS IMPACTS
SUR LES COMMUNAUTÉS

100 % de nos collaborateurs
dans des pays respectant
la mixité femmes-hommes
dans leur management


NOS IMPACTS
SUR L'ENVIRONNEMENT

100 % de nos collaborateurs
formés à des pratiques
durables



NOS RÔLES EN TANT QUE PRESTATAIRE DE SERVICES

100 % de nos consommateurs
avec chaque jour des options
favorisant un mode de vie sain

10 milliards d'euros
de notre valeur commerciale
bénéficiant aux PME

34 % de réduction des
émissions de carbone*



NOS RÔLES EN TANT QU'ENTREPRISE CITOYENNE

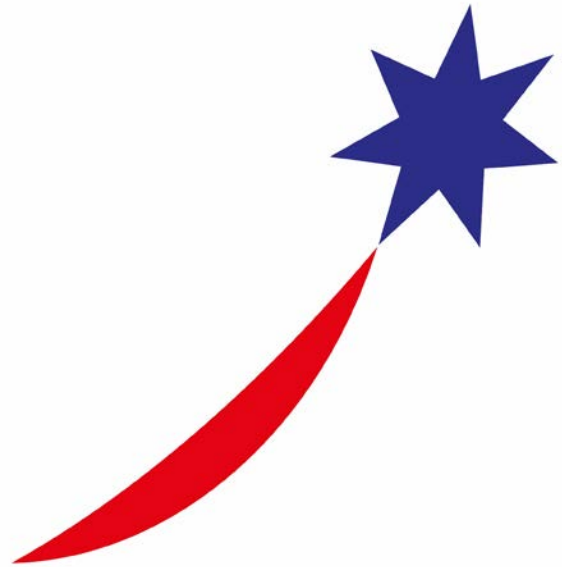
100 millions de bénéficiaires
Stop Hunger

500 000 femmes plus
autonomes dans les
communautés

50 % de réduction de notre
gaspillage alimentaire

* Réduction absolue des gaz à effet de serre, Périmètre 1, Périmètre 2 et Périmètre 3 par rapport à la base de référence de 2017





Nous offrons
un meilleur quotidien
à chacun pour construire
une vie meilleure
pour tous.

Sophie Bellon

Présidente du Conseil d'Administration

Directrice Générale par intérim

Gouvernement d'entreprise



Gouvernement d'entreprise

Vidéo



Jean-Baptiste de Chatillon

Vice-Président Exécutif,
Directeur Financier, Sanofi



Présentation d'un nouvel administrateur

dont la nomination est proposée lors de cette Assemblée Générale



Jean-Baptiste de Chatillon
Vice-Président Exécutif,
Directeur Financier, Sanofi

Cécile Tandeau de Marsac

Présidente du Comité des Rémunérations

Rémunération des mandataires sociaux



Éléments de rémunération soumis au vote

Résolutions Say on Pay *ex post*

- **7^e résolution** : approbation des informations relatives à la **rémunération des mandataires sociaux**
- **8^e et 9^e résolutions** : approbation des **éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice 2020-2021** à Sophie Bellon et Denis Machuel
- **14^e résolution** : approbation des **éléments de rémunération versés ou attribués au titre de l'exercice 2021-2022** à Denis Machuel jusqu'au 30 septembre 2021

Résolutions Say on Pay *ex ante*

- **10^e résolution** : fixation du montant global de rémunération alloué annuellement aux administrateurs
- **11^e à 13^e résolutions** : approbation des politiques de rémunération des administrateurs, de la Présidente du Conseil d'Administration et du Directeur Général

Rémunération de la Présidente du Conseil d'Administration

Exercice 2020-2021

8^e et 12^e
résolutions

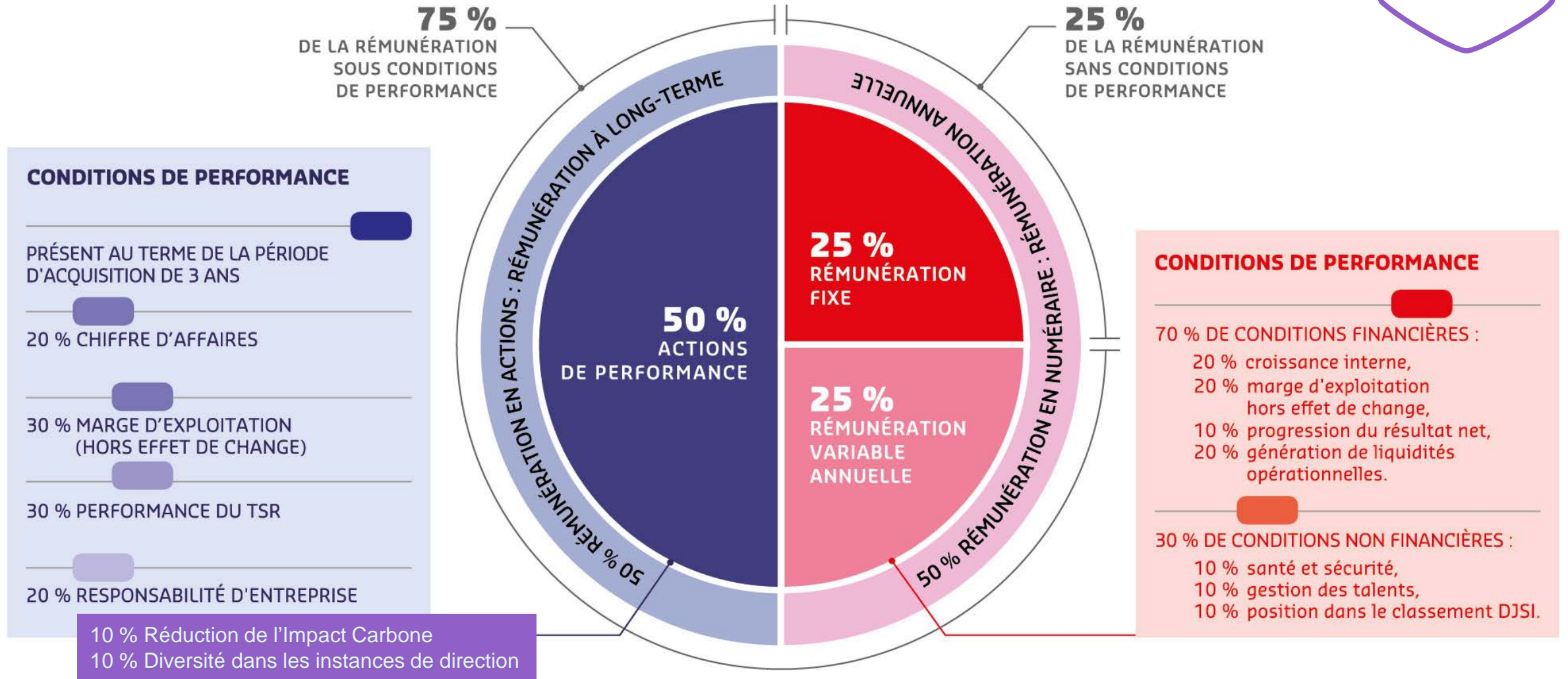
	Exercice 2019-2020 (versée)	Exercice 2019-2020 (théorique)	Exercice 2020-2021
Rémunération fixe	506 250 €	675 000 €	675 000 €
Avantages en nature (voiture de fonction)	1 769 €	1 769 €	1 575 €
Total	508 019 €	676 769 €	676 575 €

- Rémunération inchangée depuis janvier 2018
- Régimes collectifs de prévoyance et de frais de santé
- Avantages en nature (voiture de fonction)
- **Au titre de la fonction de Directrice Générale par intérim** : rémunération fixe complémentaire de 18 750 euros par mois, à partir du 1^{er} octobre 2021, jusqu'à la nomination du nouveau Directeur Général

Rémunération du Directeur Général

Exercice 2020-2021

9^e
résolution



Rémunération du Directeur Général

Exercice 2020-2021

9^e
résolution

	Exercice 2019-2020 (versée)	Exercice 2019-2020 (théorique)	Exercice 2020-2021
Rémunération fixe	675 000 €	900 000 €	900 000 €
Rémunération variable annuelle	N/A	900 000 €	810 000 €
Rémunération de long terme	N/A	1 800 000 €	1 681 288 € *
Avantages en nature (voiture de fonction)	13 463 €	13 463 €	13 394 €

* Valorisation des 28 000 actions de performance attribuées le 25 novembre 2020

Rémunération du Directeur Général – Denis Machuel

Exercice 2021-2022

14^e
résolution

Rémunération		Exercice 2021-2022
Rémunération fixe	<i>prorata temporis</i> jusqu'au 30 septembre 2021	75 000 €
Rémunération variable annuelle	<i>prorata temporis</i> jusqu'au 30 septembre 2021 sur la base de son montant cible soit 100 % de sa rémunération fixe	75 000 €
Avantages en nature	Voiture de fonction Extension de 12 mois de la couverture prévoyance	29 448 €

Rémunération du Directeur Général – Denis Machuel

Exercice 2021-2022

14^e
résolution

Conditions de départ de Denis Machuel

Actions en cours d'acquisition	Maintien des actions au <i>pro rata temporis</i> de sa présence effective	41 514 actions de performance
Engagement de non-concurrence	<ul style="list-style-type: none">– Un engagement porté de deux à trois ans– Une liste de concurrents élargie pour tenir compte de l'évolution du paysage concurrentiel– Des clauses complémentaires dont une clause de non-sollicitation des <i>Senior Leaders</i> et des clients significatifs du Groupe	Contrepartie financière : <ul style="list-style-type: none">– 24 mois de la rémunération fixe et variable annuelle brute versée au titre de l'exercice 2020-2021– Montant versé pendant l'exercice 2021-2022 : 1 045 000 €

Evolution de la politique de rémunération du Directeur Général

Exercice 2021-2022

13^e
résolution

Renforcement de l'engagement de non-concurrence

Indemnité de départ

- Conditionnée à l'atteinte d'un taux minimum de 80 % de réalisation des objectifs annuels au titre de la rémunération variable pour chacun des deux exercices clos précédents la cessation des fonctions
- Des conditions adaptées pour les deux premières années suivant la prise de fonction

Obligations de détentions d'actions

- Délai de mise en conformité ajusté qui s'appliquerait à partir de la première acquisition définitive d'actions, soit 3 ans après la première attribution

Autres éléments de la rémunération du Directeur Général inchangés

Rémunération des Administrateurs

Exercice 2021-2022

10^e et 11^e
résolutions

- Utilisation de l'enveloppe globale annuelle à 92 % depuis 2018
- Proposition de porter l'enveloppe à 1 000 000 €, soit une augmentation de 11 %
- Révision du barème :

	Fixe	Complément pour présidence d'un Comité	Variable (présence effective)
Conseil d'Administration	20 000 €		4 500 €
Comité d'Audit	8 000 €	25 000 €	3 500 €
Comité des Nominations	6 000 €	22 500 €	3 000 €
Comité des Rémunérations	6 000 €	22 500 €	3 000 €

Stéphane Basset

PwC

Rapport des Commissaires aux comptes



Rapports sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels

DEU
Pages 186-189
et 215-218



Certifications sans réserve

- **Objectifs de notre mission** : obtenir l'assurance raisonnable
 - que les comptes ne comportent pas d'anomalie significative,
 - qu'ils sont conformes aux principes comptables applicables, réguliers et sincères, et
 - qu'ils donnent une image fidèle du résultat de l'exercice et de la situation financière et du patrimoine en fin d'exercice.

- **Principes comptables applicables**
 - Comptes consolidés : Référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union Européenne.
 - Comptes annuels de Sodexo SA : règles et principes comptables français.

Rapports sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels

DEU
Pages 186-189
et 215-218



Les points-clés de l'audit

Éléments qui ont nécessité une attention particulière au cours de notre audit et que nous avons jugés les plus importants :

- **Pour les comptes consolidés :**
 - Évaluation de la valeur recouvrable des écarts d'acquisition
 - Risques fiscaux
- **Pour les comptes annuels de Sodexo :**
 - Évaluation des titres de participation

Nos rapports sur les comptes comprennent, pour chacun de ces points-clés de l'audit, la description des risques identifiés et la réponse que nous y avons apportée.

Rapports sur les comptes consolidés et sur les comptes annuels

DEU
Pages 186-189
et 215-218



Vérifications spécifiques

Informations	Nature et étendue de nos vérifications	Conclusion
Informations données dans le rapport de gestion	Sincérité et concordance avec les comptes annuels et consolidés	Pas d'observation à formuler
Déclaration de performance extra-financière*	Présence dans le rapport de gestion*	Pas d'observation à formuler
Informations prévus aux articles L.225-37-3 et .-4 du Code de commerce	Présence dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise	Pas d'observation à formuler
Informations fournies sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux et sur les engagements consentis en leur faveur	Concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes	Attestation de l'exactitude et la sincérité
Informations relatives aux éléments que votre Société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange	Conformité avec les documents dont elles sont issues	Pas d'observation à formuler
Informations sur les délais de paiement clients / fournisseurs	Sincérité et concordance avec les comptes annuels	Attestation de sincérité et concordance

* Les informations de cette déclaration font par ailleurs l'objet d'une vérification par KPMG en tant qu'Organisme Tiers Indépendant (cf. pages 93 à 95 du DEU).



– Conventions autorisées au cours de l'exercice écoulé

- Nouvelle convention d'animation et de prestations de services entre les sociétés Bellon SA et Sodexo (2021/2026) qui renouvelle la précédente (ci-dessous).

– Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

- Convention d'animation et de prestations de services entre les sociétés Bellon SA et Sodexo (2017/2021). Le montant facturé par la société Bellon SA au cours de l'exercice s'élève à 1 880 000 euros hors taxes.

Rapport Spéciaux sur des résolutions soumises à votre assemblée générale extraordinaire

DEU
Pages 339-344



— Rapport sur la réduction de capital (16^e résolution)

- Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction de capital par annulation d'actions achetées envisagée.

— Rapport sur l'émission d'actions ordinaires et/ou d'autres valeurs mobilières de la société avec maintien du DPS (17^e résolution)

- Nous vous signalons que le rapport du Conseil d'Administration ne comporte pas l'indication sur la justification du choix des éléments de calcul du prix d'émission et son montant prévue par les textes réglementaires.
- Les conditions définitives dans lesquelles l'émission serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et sur la proposition de suppression du DPS.

Rapport Spéciaux sur des résolutions soumises à votre assemblée générale extraordinaire

DEU
Pages 339-344



— Rapport sur l'émission d'actions ordinaires et/ou de diverses valeurs mobilières de la Société réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise (19^e résolution)

- Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre, données dans le rapport du Conseil d'Administration.
- Les conditions définitives dans lesquelles l'émission serait réalisée n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et sur la proposition de suppression du DPS.

— Rapport sur l'autorisation d'attribution d'actions gratuites existantes ou à émettre (20^e résolution)

- Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données dans le rapport du Conseil d'administration portant sur l'opération envisagée d'autorisation d'attribution d'actions gratuites.

Sophie Bellon

Présidente du Conseil d'Administration

Directrice Générale par intérim

Questions / Réponses



Cindy Cario

Secrétaire du Conseil d'Administration

Votes des résolutions

Assemblée Générale Mixte



1^{re} résolution

Vote des résolutions à titre ordinaire

Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2020-2021

- Résultat net : bénéfice de 136 404 453 euros

2^e résolution

Vote des résolutions à titre ordinaire

Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2020-2021

- Résultat net part du Groupe de 139 millions d'euros

3^e résolution

Vote des résolutions à titre ordinaire

Affectation du résultat de l'exercice 2020-2021, fixation du montant du dividende et de sa date de mise en paiement

- Dividende de 2,00 euros par action
 - Part récurrente de 1,20 euro
 - Part non récurrente de 0,80 euro
- Majoration de 10 % du dividende pour les actions détenues sous la forme nominative depuis au moins quatre ans, soit 0,20 euro (limitée à 0,5 % du capital social par actionnaire)
- Calendrier :
 - Date de détachement du coupon : 17 décembre 2021
 - Date de mise en paiement du dividende : 21 décembre 2021

4^e résolution

Vote des résolutions à titre ordinaire

Approbation de la convention réglementée relative à l'animation et aux prestations de services fournies par BELLON SA à SODEXO

- Renouvellement pour 5 ans de la convention conclue en 2016
- Information détaillée dans la section 6.3.2 du Document d'Enregistrement Universel 2020-2021

5^e résolution

Vote des résolutions à titre ordinaire

Renouvellement du mandat d'administrateur de François-Xavier Bellon pour une durée de trois ans

- Fin de mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023-2024

6^e résolution

Vote des résolutions à titre ordinaire

Nomination de Jean-Baptiste de Chatillon en qualité d'administrateur pour une durée de trois ans

- Administrateur indépendant
- Fin de mandat : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2023-2024

7^e résolution

Vote des résolutions à titre ordinaire

Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice 2020-2021

- Information détaillée dans la section 6.5 du Document d'Enregistrement Universel 2020-2021 et dans la présentation de la Présidente du Comité des Rémunérations pendant l'Assemblée

8^e résolution

Vote des résolutions à titre ordinaire

Approbation des éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2020-2021 à Sophie Bellon, Présidente du Conseil d'Administration

- Information détaillée dans la section 6.5.2 du Document d'Enregistrement Universel 2020-2021 et dans la présentation de la Présidente du Comité des Rémunérations pendant l'Assemblée

9^e résolution

Vote des résolutions à titre ordinaire

Approbation des éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2020-2021 à Denis Machuel, Directeur Général

- Information détaillée dans la section 6.5.2 du Document d'Enregistrement Universel 2020-2021 et dans la présentation de la Présidente du Comité des Rémunérations pendant l'Assemblée

10^e résolution

Vote des résolutions à titre ordinaire

Fixation du montant global de rémunération alloué annuellement aux administrateurs

- Montant maximum alloué aux administrateurs fixé à 1 000 000 euros pour l'exercice en cours et les exercices suivants

11^e résolution

Vote des résolutions à titre ordinaire

Approbation de la politique de rémunération des administrateurs pour l'exercice 2021-2022

- Information détaillée dans la section 6.5.1 du Document d'Enregistrement Universel 2020-2021 et dans la présentation de la Présidente du Comité des Rémunérations pendant l'Assemblée

12^e résolution

Vote des résolutions à titre ordinaire

Approbation de la politique de rémunération de la Présidente du Conseil d'Administration pour l'exercice 2021-2022

- Information détaillée dans la section 6.5.1 du Document d'Enregistrement Universel 2020-2021 et dans la présentation de la Présidente du Comité des Rémunérations pendant l'Assemblée

13^e résolution

Vote des résolutions à titre ordinaire

Approbation de la politique de rémunération du Directeur Général pour l'exercice 2021-2022

- Information détaillée dans la section 6.5.1 du Document d'Enregistrement Universel 2020-2021 et dans la présentation de la Présidente du Comité des Rémunérations pendant l'Assemblée

14^e résolution

Vote des résolutions à titre ordinaire

Approbation des éléments de rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice 2021-2022 à Denis Machuel, Directeur Général jusqu'au 30 septembre 2021

- Information détaillée dans la section 6.5.2 du Document d'Enregistrement Universel 2020-2021 et dans la présentation de la Présidente du Comité des Rémunérations pendant l'Assemblée

15^e résolution

Vote des résolutions à titre ordinaire

Autorisation à donner au Conseil d'Administration aux fins d'opérer sur les actions de la Société

- Objectifs :
 - couvrir les plans d'actions gratuites et de performance
 - réduire le capital social par voie d'annulation d'actions
 - assurer l'animation du marché de l'action Sodexo
- Prix maximum d'achat : 95 euros par action
- Limite : fixée à 5 % du capital social au 14 décembre 2021
- Validité de l'autorisation : 18 mois
- Hors période d'offre publique
- Annule et remplace l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 12 janvier 2021 dans sa 15^e résolution

16^e résolution

Vote des résolutions à titre extraordinaire

Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions auto-détenues

- Limite : fixée à 5 % du capital social au 14 décembre 2021
- Validité de l'autorisation : 26 mois
- Annule et remplace l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 21 janvier 2020 dans sa 23^e résolution

17^e résolution

Vote des résolutions à titre extraordinaire

Délégation de compétence au Conseil à l'effet d'augmenter le capital social par l'émission d'actions ordinaires et ou d'autres valeurs mobilières donnant accès au capital, avec maintien du droit préférentiel de souscription

- Montant nominal maximal des émissions d'actions : 85 millions d'euros (≈14 % du capital)
- Plafond global maximal des augmentations de capital (résolutions 17 à 19) : 85 millions d'euros
- Montant nominal maximal des émissions de titres de créances : 1 milliard d'euros
- Validité de la délégation : 26 mois
- Hors période d'offre publique
- Annule et remplace l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 21 janvier 2020 dans sa 20^e résolution

18^e résolution

Vote des résolutions à titre extraordinaire

Délégation de compétence au Conseil à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de primes, réserves ou bénéfices

- Montant nominal maximal des augmentations de capital : 85 millions d'euros
- Plafond global maximal des augmentations de capital (résolutions 17 à 19) : 85 millions d'euros
- Validité de la délégation : 26 mois
- Hors période d'offre publique
- Annule et remplace l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 21 janvier 2020 dans sa 21^e résolution

19^e résolution

Vote des résolutions à titre extraordinaire

Délégation de compétence au Conseil à l'effet d'augmenter le capital social en faveur des salariés adhérents de Plans d'Épargne d'Entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription

- Montant nominal maximal d'actions nouvelles : 1,5 % du capital social
- Prix d'émission : au moins 80 % de la moyenne des cours des 20 dernières séances
- Plafond global maximal des augmentations de capital (résolutions 17 à 19) : 85 millions d'euros
- Validité de la délégation : 26 mois
- Annule et remplace l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 21 janvier 2020 dans sa 22^e résolution

20^e résolution

Vote des résolutions à titre extraordinaire

Autorisation à donner au Conseil en vue de procéder à des attributions gratuites d'actions, existantes ou à émettre, en faveur de salariés et/ou mandataires sociaux du Groupe

- Limite : 2,5 % du capital social pour toute la durée de l'autorisation, avec un maximum de 1,5 % du capital au cours d'un même exercice
- Attribution au Directeur Général : plafond de 5 % de l'ensemble des attributions au cours d'un même exercice
- Validité de l'autorisation : 38 mois
- Annule et remplace l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale du 22 janvier 2019 dans sa 18^e résolution

21^e résolution

Vote des résolutions à titre extraordinaire

Pouvoirs en vue des formalités

- Pouvoirs pour effectuer les formalités légales

E-convocation et e-voting disponibles



UNE SOLUTION
SIMPLE
RAPIDE
ÉCOLOGIQUE
DIGITALE

Sophie Bellon

Présidente du Conseil d'Administration

Directrice Générale par intérim



Assemblée Générale des Actionnaires

14 décembre 2021

